



Numéro de Révision: 004.0

Date de sortie: 01/05/2026

1. IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	BONDERITE C-AK 4215 NC-LT AERO ALKALINE CLEANER known as TURCO 4215 NC-LT	Numéro IDH:	785191
Type de produit/utilisation recommandée:	Nettoyant	numéro d'item	785191
Restriction d'utilisation:	Non identifié	Région:	Canada
Raison sociale:	Votre contact: Téléphone: +1 (905) 814-6511 NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887(appel à frais virés) Internet: www.henkelna.com		
Henkel Canada Corporation Meadowpine Boulevard 2515 Mississauga, Ontario L5N 6C3			

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE	
DANGER:	H315 - PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANÉE. H317 - PEUT PROVOQUER UNE ALLERGIE CUTANÉE. H318 - PROVOQUE DE GRAVES LÉSIONS DES YEUX. H361 - SUSCEPTIBLE DE NUIRE À LA FERTILITÉ OU AU FŒTUS.

CLASSE DE RISQUE	CATÉGORIE DE RISQUE
IRRITATION CUTANÉE	2
LÉSIONS OCULAIRES GRAVES	1
SENSIBILISATION DE LA PEAU	1
TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION	2

PICTOGRAMME(S)



Conseils de prudence

Prévention:

- P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
 P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 P261 - Éviter de respirer les poussières ou les émanations.
 P264 - Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation.
 P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
 P280 - Porter des gants et des vêtements de protection ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage.

Intervention:

- P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

Numéro IDH: 785191

Nom du produit: BONDERITE C-AK 4215 NC-LT AERO ALKALINE CLEANER known as TURCO 4215 NC-LT

Stockage:
Élimination:

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P313 - EN CAS d'exposition ou d'inquiétude : consulter un médecin.
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P405 - Garder sous clef.
P501 - Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.

Autres dangers Non disponible

La classification est conforme aux règlements canadiens sur les produits dangereux et aux dispositions du Système général harmonisé (Globally Harmonized System, GHS) de classification et d'étiquetage des produits chimiques de l'ONU.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Tetraborate de disodium pentahydrate	12179-04-3	30 - 60
triphosphate de pentasodium	7758-29-4	30 - 60
Sodium nitrate	7631-99-4	5 - 10
Nonylphénol éthoxylé	127087-87-0	5 - 10
pyrophosphate de tétrasodium	7722-88-5	1 - 5
Fluorosilicates alcalins (Na)	16893-85-9	1 - 5
Diethylene glycol monobutyl ether	112-34-5	1 - 5
sulfure de sodium et de benzothiazole-2-yle	2492-26-4	0.1 - 1

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Mesures de premiers secours par voies d'exposition probables

Inhalation:	Si inhalé, amener immédiatement la personne affectée à l'air frais. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.
Contact avec la peau:	Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.
Contact avec les yeux:	S'il y a contact avec les yeux, les rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau pendant 15 minutes et obtenir une aide médicale immédiate.
Ingestion:	Appeler immédiatement un médecin. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin. NE PAS faire vomir à moins qu'un membre du personnel médical ne vous ait enjoint de le faire. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente ou souffrant de convulsions.
Symptômes et effets les plus importants(aigu et retardé):	Les principaux symptômes et effets connus, aigus et différés, sont décrits à la section 11 : Renseignements toxicologiques.
Indication de toute attention médicale immédiate / traitement spécial nécessaire:	Non disponible

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié: Utiliser les supports appropriés au matériel environnant.

Agents extincteurs inappropriés:	Non disponible
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Porter un vêtement de protection totale. Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.
Feu inhabituel ou risques d'explosion:	Ne présente pas un risque d'incendie.
Produit ou gaz issus de la combustion:	À la décomposition, ce produit émet de l'oxyde de carbone, du bioxyde de carbone et/ou des hydrocarbures de faible poids moléculaire. Oxydes de soufre.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement:	Eviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Contenir le déversement. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés pendant le nettoyage. Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau.
Méthodes de nettoyage:	Racler le matériau renversé et placer dans un récipient fermé pour mise au rebut. Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Veiller à une ventilation adéquate. Éviter de respirer la poussière. Bien laver avant manipulation. Ne pas réutiliser le contenant vide.
Stockage:	Pour un entreposage sans risque, entreposer entre 40 °F (4.4 °C) et 100 °F (37.8 °C) Garder le contenant hermétiquement fermé et dans un lieu frais et bien ventilé, loin des matières incompatibles.

Durée de Conservation Déclaration: Non disponible

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Tetraborate de disodium pentahydrate	6 mg/m3 STEL Fraction inhalable. 2 mg/m3 TWA Fraction inhalable.	Rien	Rien	Rien
Fluorosilicates alcalins (Na)	2.5 mg/m3 TWA (en F) 2.5 mg/m3 TWA (en F)	2.5 mg/m3 PEL (en F) 2.5 mg/m3 TWA Poussières. 2.5 mg/m3 PEL (en F) 2.5 mg/m3 TWA Poussières.	Rien	Rien
Diethylene glycol monobutyl ether	10 ppm TWA Fraction inhalable et vapeurs.	Rien	Rien	50 ppm TWA 75 ppm STEL

Remarques sur la conception des installations techniques:	La ventilation devrait éliminer efficacement et empêcher l'accumulation de la poussière générée lors de la manutention du produit.
--	--

Protection respiratoire:	Si des poussières ou des fumées de transformation thermique sont produites et que la ventilation ne suffit pas pour leur élimination efficace, il faut fournir une protection respiratoire appropriée approuvées NIOSH/MSHA.
Protection des yeux:	Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral.
Protection de la peau:	Gants étanches, résistants aux produits chimiques. Le port d'un tablier et de chaussures imperméables est recommandé.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:	Solide
Couleur:	Blanc
Odeur:	Doux
Seuil de détection d'odeur:	Non disponible
Valeur pH:	Non applicable
Pression de vapeur:	Non applicable
Point / zone d'ébullition:	Non applicable
Point/domaine de fusion:	Indéterminé
Densité/Densité relative:	Non applicable
Densité de vapeur relative:	Non applicable
Point d'éclair:	Non applicable
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible
Température d'auto-inflammation:	Non applicable
Inflammabilité:	Non inflammable.
Taux d'évaporation:	Non applicable
Solubilité:	Complet Eau
Coefficient de partage (value logarithmique):	Indéterminé
Teneur VOC:	Non applicable
Viscosité dynamique:	Non disponible
Viscosité cinématique:	Non disponible
Caractéristiques de la particule:	Non disponible
Température de décomposition:	Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable dans des conditions normales.
Réactions dangereuses:	Ne se produira pas.
Produits de décomposition dangereux:	À la décomposition, ce produit émet de l'oxyde de carbone, du bioxyde de carbone et/ou des hydrocarbures de faible poids moléculaire. Oxydes de soufre.
Produits incompatibles:	Combustibles.
Réactivité:	Ce produit réagit avec les acides.
Conditions à éviter:	Eviter la formation de poussière.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables:	Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion
--------------------------------------	-----------------------------------

Effets potentiels sur la santé

Inhalation:	Les poussières de ce produit peuvent causer une irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires.
Contact avec la peau:	Ce produit irrite la peau. Le contact prolongé ou répétitif avec ce produit peut assécher ou dégraisser la peau. Peut causer une réaction allergique de la peau.
Contact avec les yeux:	Ce produit peut être très irritant pour les yeux.
Ingestion:	L'ingestion de ce produit peut avoir des effets sur le système nerveux central dont des maux de tête, de la somnolence, des étourdissements, une dysarthrie et une vision floue. L'ingestion de niveaux élevés peut causer des dommages aux reins. L'ingestion de grandes quantités de ce produit peut causer un empoisonnement par fluorure, incluant des symptômes de décalcification des ligaments et des changements graves aux os rendant les mouvements normaux douloureux, des mouchetures aux dents, une fibrose pulmonaire, de l'anémie, de l'anorexie, des effets dentaires et possiblement la mort. Ce produit peut causer une méthémoglobinémie caractérisée par une réduction de la capacité du transport d'oxygène dans le sang, avec des symptômes comme maux de tête, des étourdissements, des rougeurs faciales, de la fatigue, des nausées, des vomissements, de la somnolence, une stupeur, des tremblements, une activité cardiaque inégale, un coma et rarement la mort.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s
Tetraborate de disodium pentahydrate	Rien
triphosphate de pentasodium	CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 0.39 mg/l
Sodium nitrate	Oral LD50 (Rat) = 1,267 mg/kg
Nonylphénol éthoxylé	Rien
pyrophosphate de tétrasodium	CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 0.58 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 1.1 mg/l
Fluorosilicates alcalins (Na)	Oral LD50 (Rat) = 125 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 125 mg/kg CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 2.021 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 1.814 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 1.673 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 7.5 mg/m3
Diethylene glycol monobutyl ether	Oral LD50 (Lapin) = 2,200 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 4,500 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 5,660 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 7,292 mg/kg Oral LD50 (Souris) = 2,400 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 6,600 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 6,560 mg/kg Dermal LD50 (Lapin) = 2,700 mg/kg Dermal LD50 (Lapin) = 4,120 mg/kg
sulfure de sodium et de benzothiazole-2-yle	Rien

Substances dangereuses	Effets immédiats sur la santé	Effets retardés sur la santé	Effets chroniques sur la santé
Tetraborate de disodium pentahydrate	Irritant		Cardiaque Système nerveux central Développemental Gastro-intestinal Reins Métabolique Reproductif
triphosphate de pentasodium	Corrosif Irritant		Métabolique
Sodium nitrate	Corrosif Irritant		Sang Système nerveux central Gastro-intestinal
Nonylphénol éthoxylé			
pyrophosphate de tétrasodium	Corrosif Irritant		Métabolique

Fluorosilicates alcalins (Na)	Corrosif Irritant		Sang Cardiaque Système nerveux central Gastro-intestinal Reins Métabolique Muscle Dents
Diethylene glycol monobutyl ether	Irritant		Sang Système nerveux central Reins
sulfure de sodium et de benzothiazole-2-yle			

Substances dangereuses	NTP cancérogène	IARC cancérogène	OSHA cancérogène (Spécifiquement réglementé)
Tetraborate de disodium pentahydrate	Non	Non	Non
triphosphate de pentasodium	Non	Non	Non
Sodium nitrate	Non	Groupe 2A	Non
Nonylphénol éthoxylé	Non	Non	Non
pyrophosphate de tétrasodium	Non	Non	Non
Fluorosilicates alcalins (Na)	Non	Non	Non
Diethylene glycol monobutyl ether	Non	Non	Non
sulfure de sodium et de benzothiazole-2-yle	Non	Non	Non

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique:

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations / les eaux superficielles / les eaux souterraines / sol.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée:

Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination. Ce produit contient un Alkylphénol ou un Nonylphénol éthoxylé.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct:	Non réglementé
Division:	Rien
Numéro d'identification:	Rien
Groupe d'emballage:	Rien

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**Information sur la réglementation Canadienne**

Statut LCPE LIS/LES:	Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.
-----------------------------	--

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b):	Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exempts d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).
---	--

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes:
Format des nouvelles fiches de données de sécurité.

Préparé par: Affaires Réglementaires

Date de sortie: 01/05/2026

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.